SYRIE

Accord conclu avec les rebelles pour évacuer Homs

Un accord a été conclu entre les forces gouvernementales syriennes et les rebelles armés pour que ces derniers quittent le dernier bastion qu'ils tiennent encore dans la ville de Homs (centre de la Syrie) et se rendent à Idlib (nord), a annoncé lundi le gouverneur de la province de Homs, Talal Barazi, ont rapporté les médias locaux.

M. Barazi a expliqué que cet accord bénéficiait du soutien du Centre russe pour la réconciliation des belligérants, qui supervise la mise en place des accords entre rebelles et gouvernement syrien.

La police et le Croissant-Rouge syrien superviseront le processus d'évacuation des rebelles et de leurs familles, tandis que les forces russes coordonneront et sécuriseront leur voyage jusqu'à Idlib.

Cette évacuation, qui doit débuter prochainement, devrait prendre entre six et huit semaines. Le retour des institutions de l'Etat à Waer commencera dès l'évacuation du dernier groupe de rebelles, selon l'accord.

«La vraie victoire se fait par le retour des autorités de l'Etat, que ce soit par la réconciliation ou par la lutte contre les groupes terroristes», a indiqué le gouverneur.

CRISE ENTRE LA TURQUIE ET DES PAYS EUROPÉENS

Appels au calme de l'UE et de l'Otan

L'UE a demandé lundi à la Turquie d'éviter toute «déclaration excessive» dans sa crise diplomatique avec des pays européens, appelant comme l'Otan à une «désescalade»des tensions nées du refus d'autoriser des ministres turcs à participer à des meetings pro-Erdogan.

L'UE exhorte Ankara «à s'abstenir de toute déclaration excessive et d'actions qui risqueraient d'exacerber encore la situation», dans un communiqué de la responsable de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, co-signé par le commissaire Johannes Hahn, chargé de la politique de voisinage de l'Union. «J'encourage tous les alliés à faire preuve de respect mutuel, à être calmes et à avoir une approche mesurée pour contribuer à une désescalade des tensions», a plaidé de son côté devant la presse le chef de l'Otan, Jens Stoltenberg.

Les tensions avec Ankara sont liées à des meetings avec la diaspora turque dans plusieurs pays européens pour promouvoir le oui au référendum sur le renforcement des pouvoirs présidentiels.

Berlin et La Haye ont refusé d'autoriser des ministres turcs à participer à ces meetings, provoquant la colère du chef de l'Etat turc, Recep Tayyip Erdogan, qui a qualifié ces décisions de «pratiques nazies».

M. Erdogan a menacé de «faire payer le prix» aux autorités néerlandaises pour leur attitude. «Les questions préoccupantes ne peuvent être résolues que par des canaux de communication ouverts et directs», ont estimé pour l'UE Mme Mogherini et M. Hahn, ajoutant qu'il était «essentiel d'éviter une nouvelle escalade et de trouver les moyens de calmer la situation».

Sur le fond de la crise diplomatique, ils ont renvoyé aux compétences des Etats membres, jugeant que «les décisions relatives à la tenue de réunions et de rassemblements dans les États membres relèvent de l'Etat membre concerné, conformément aux dispositions applicables du droit international et du droit national».

M. Stoltenberg, qui a indiqué avoir été en contact téléphonique durant le week-end avec les autorités turques et néerlandaises, a souligné qu'il était «important d'avoir un dialogue et de comprendre que nous nous soutenons les uns les autres». «Par exemple, la présence de l'Otan en Turquie est bonne pour la Turquie mais aussi pour l'Europe et le reste de l'Alliance», a-t-il insisté. «Nous travaillons avec eux (les Turcs) pour contrer la violence et les troubles en Syrie et en Irak (...) afin de soutenir la coalition globale contre l'EI (le groupe Etat islamique), ceci est dans notre intérêt», a aussi reconnu le patron de l'Otan.

Mme Mogherini et M. Hahn ont également abordé le fond du projet de révision constitutionnelle de M. Erdogan, indiquant avoir pris «bonne note» des conclusions des experts du Conseil de l'Europe.

Celles-ci «soulèvent de sérieuses inquiétudes sur la concentration excessive des pouvoirs», ont souligné la chef de la diplomatie européenne et le commissaire, avec «un effet grave sur les nécessaires contrepoids et sur l'indépendance de la justice».